

Contrat de fréquentation I Service de garde 2024-2025

Le Parent ou le tuteur :

Prénom du parent 1 ou tuteur:	Nom de famille :	Courriel:	
Adresse :			
Tél. maison :	Tél. travail :	Cell:	
Prénom du parent 2 :	Nom de famille :	Courriel:	
Adresse (si différente) :			
Téléphone maison :	Téléphone travail :	Cellulaire :	
Pour émission du relevé 24	Prénom et nom du parent payeur :	N.A.S.:	
Le ou les enfant(s):			
Prénom du 1 ^{er} enfant :	Nom de famille :	Date de naissance : JJ / MM / AAAA	
	T	Г .	
Prénom du 2 ^e enfant :	Nom de famille :	Date de naissance : JJ/MM/AAAA	
Prénom du 3 ^e enfant :	Nom de famille :	Date de naissance : JJ / MM / AAAA	



Service de garde retenue par le Parent ou le tuteur

L'horaire du service de garde après l'école est de 15 h à 17 h 30. La fréquentation anticipée nous permet de nous préparer à bien accueillir vos enfants au service, toutefois, la fréquentation réelle sera demandée à chaque mois et facturée selon l'utilisation pour le service après l'école et selon l'inscription mensuelle pour la semaine de relâche et les journées pédagogique. Le coût est de 10\$ par jour, par enfant, pour le service de garde après l'école et 22 \$ par jour, par enfant, pour les journées pédagogiques. Veuillez prendre note que les tarifs sont sujet à changement selon les prévisions budgétaires et pourraient changer en janvier.

\bigcirc	Utilisateur régulier : Indiquez les périodes de fréquentations anticipées pour le service de garde
Ü	après l'école.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Après l'école					

\bigcirc	Utilisateur occasionnel : Mon enfant fréquentera probablement le service de garde au besoin e
	j'aviserai la responsable du service de garde lors de l'inscription mensuelle ou en temps et lieu.

\bigcirc	Pédagogiques :	ndiquez les périodes de fréquentation anticipées pour les journées pédagogique	s.
	L'horaire est de	n30 à 17h30.	

Vendredi	Vendredi	Vendredi	Vendredi	Vendredi	Lundi
20 septembre	11 octobre	8 novembre	22 novembre	6 décembre	6 janvier
Vendredi	Vendredi	Vendredi	Lundi	Vendredi	Vendredi
24 janvier	7 février	21 février	10 mars	4 avril	2 mai
Vendredi	Vendredi		<u> </u>		
16 mai	6 iuin				

Vendredi	Vendredi
16 mai	6 juin
	(À valider en fin
	d'année)

Semaine de relâche du 3 au 7 mars 2025: Indiquez les périodes de fréquentation anticipées pour la semaine de relâche. L'horaire est de 7h30 à 17h30.

Lundi 4 mars	Mardi 5 mars	Mercredi 6 mars	Jeudi 7 mars	Vendredi 8 mars



FICHE SANTÉ

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ENFANT

Prénom de l'enfant 1:		Nom de famille	
Sexe : F \bigcirc M \bigcirc	Date de naissance :	Année scolaire :	Âge:
Prénom de l'enfant 2 :		Nom de famille :	
Sexe : F \bigcirc M \bigcirc	Date de naissance :	Année scolaire :	Âge :
Prénom de l'enfant 3:		Nom de famille :	
Sexe : F () M ()	Date de naissance :	Année scolaire :	Âge:
<u> </u>	•	2 ^e personne à contacte	r
1 ^{ère} personne à contacter	•	2 ^e personne à contacte	r
Prénom et nom :	•	2 ^e personne à contacte Prénom et nom :	r
Prénom et nom :	•	· ·	r
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Prénom et nom :	
Prénom et nom : Lien avec l'enfant :		Prénom et nom : Lien avec l'enfant :	
Prénom et nom : Lien avec l'enfant : Téléphone à la maison : Téléphone cellulaire :		Prénom et nom : Lien avec l'enfant : Téléphone à la maison	:



Votre enfant a-t-il à sa disposition une dose d'a	drénaline (Epipen, Ana-Kit) en raison de ses allergies?
Oui Non Nom de l'enfant :	
administrer, en cas d'urgence, la dose d'adréna Par la présente, j'autorise les personnes désigne	ées par le service de garde de la Municipalité d'Inverness à
Signature du parent ou tu tuteur :	
4. MÉDICAMENTS	
Votre enfant prend-il des médicaments?	Oui □ Non □
Si oui, noms des médicaments :	Posologie :
Les prend-il lui-même? Oui □ Non □	Préciser :

Si votre enfant doit prendre des médicaments, vous devrez, à votre arrivée au service de garde, remplir un formulaire d'autorisation de prise de médicament afin que les responsables puissent distribuer le médicament prescrit à votre enfant.

Veuillez prendre note que toutes les informations concernant l'état de santé de votre enfant demeureront confidentielles. Elles seront transmises uniquement au responsable afin de permettre un meilleur encadrement ainsi qu'une intervention plus efficace en cas d'urgence.



5. AUTORISATION DES PARENTS OU DU TUTEUR

0	J'autorise le Service de garde de la Municipalité d'Inverness à prendre des photos et (ou) des vidéos au cours des activités de mon enfant et à se servir de ce matériel en tout ou en partie à des fins promotionnelles. Tout le matériel utilisé demeurera la propriété du Service de garde de la Municipalité d'Inverness.
0	Je m'engage à transmettre tout information pertinente au service de garde, si l'état de santé de mor enfant change avant le début ou pendant la période du service de garde.
0	J'autorise le Service de garde de la Municipalité d'Inverness à prodiguer les premiers soins à mon enfant Si la direction du Service de garde de la Municipalité d'Inverness le juge nécessaire, je l'autorise également à transporter mon enfant par ambulance ou autrement dans un établissement hospitalier ou de santé communautaire.
0	Je m'engage à collaborer avec la direction du Service de garde de la Municipalité d'Inverness et à venir la rencontrer si le comportement de mon enfant nuit au bon déroulement des activités.
Si	gnature du parent ou du tuteur